

La Gazette

Herstal commémore le cinquantième anniversaire
GRÈVE DES FEMMES DE LA FN



Vivre à Herstal
Les événements marquants
des derniers mois

A vos agendas
p 2

Agenda

Mars

Chasse aux œufs

Le samedi **26/03** dans le parc Louis Demeuse, pour les 0-10 ans et leurs parents
Infos : 04 256 82 57

Avril

Semaine de la propreté

La traditionnelle "journée" se transforme en semaine, du **11 au 17/04** : les citoyens aident au nettoyage de leur quartier
Infos : 04 256 83 20

Billard

Du **14 au 17/04** au Hall Michel **Daerden**, Championnat d'Europe de billard 5 quilles
Infos : 04 256 82 80

Village italien

Le village de chalets proposant produits de bouche, concerts, animations, folklore est de retour du **28/04** au **01/05**, place Jean Jaurès
Infos : 04 256 82 57

Mai

Braderie

Le **1^{er} mai**, c'est la grande braderie traditionnelle du centre-ville, dès 8h, avec animations musicales et apéro festif
Infos : 04 256 82 55

Kick-boxing

Le Hall Michel **Daerden** accueille le **7/05** un grand gala de Kick-boxing avec quelques-uns des meilleurs compétiteurs
Infos : 04 256 82 80

Marché de printemps

Le **05/05**, traditionnel marché festif de printemps, avec opération "Maman fleurie"
Infos : 04 256 82 57

Mini-foot

Le **27/05**, le Hall de La Préalles accueille les finales de la Coupe de la Province de mini-foot
Infos : 04 256 82 80

Editeur responsable :
Ville de Herstal
Service Ecriso > Infographie
Web • Imprimerie
Rédaction : Pierre Morel



GREVE DES FEMMES DE LA FN

Une grève qui a marqué l'histoire

16 février 1966 : trois mille travailleuses en colère de la Fabrique Nationale de Herstal arrêtent le travail. Leur revendication principale : être payées comme leurs collègues masculins. Le slogan "A travail égal, salaire égal" a marqué l'histoire aussi sûrement que ces douze semaines de grève. La grève des femmes de la FN, dont Herstal commémore aujourd'hui le cinquantième anniversaire (voir ci-contre), a ouvert la porte au mouvement féministe et contribué à transformer notre société et... notre ville !

Lucienne **Franckson**, 70 ans aujourd'hui, est entrée à la FN à l'âge de 17 ans : « J'étais ouvrière-machine, je devais tourner entre quatre ou cinq machines pour la finition des pièces de fusil. C'était très répé-

titif et très fatigant. Et puis, très physique aussi : il fallait tirer, pousser, faire tourner des courroies. Nous étions incroyablement sales à la fin de la journée, surtout à cause de l'huile. De l'huile de poisson qui collait partout et qui puait. Et on n'avait qu'un seau d'eau pour se laver, pas de douche. »

Ces conditions de travail sont supportées avec courage. Mais ce qui ne passe pas, c'est que ces ouvrières gagnent environ 10 francs belges de l'heure en moins que le simple manoeuvre qui balaye la cour. « Et puis il n'y avait pour elles, contrairement aux hommes, aucune possibilité de sortir de cette condition par la promotion ou la formation », souligne Annie **Massay**. Annie, 84 ans aujourd'hui, est alors

une des très rares femmes permanentes syndicales du SETCa. Le syndicat l'a appelée à la rescousse après les premières assemblées générales à La Ruche, dont les permanents se sont fait éjecter. « Ils étaient complètement désespérés devant tant de femmes en colère, se souvient-elle. Tout comme beaucoup de travailleurs masculins de la FN. Il faut se rendre compte que c'était une époque où la femme devait, par la loi, obéissance à son mari ! Ce mouvement des femmes a pris tous les hommes de court : c'est la première fois qu'elles luttaient pour elles. Et c'était grisant de vivre cela. Les débats enflammés, l'immense solidarité entre grévistes, de la FN et d'ailleurs, les amitiés qui se nouent. »

La grève s'éternise. Les patrons ne lâchent rien. Pour les grévistes, les temps sont durs. Et l'exigence de 5 francs en plus à l'heure (la moitié de l'écart salarial, donc) ne sera pas rencontrée. Au final, ce sera 2,75 francs en plus. Mais les femmes y ont gagné plus que cela. « C'est suite à la grève qu'on a créé la crèche communale, explique Annie **Massay**. Qu'on a pu parler librement de l'avortement, alors illégal, aider à la contraception. Mais l'égalité de salaires, nous n'y sommes toujours pas. Surtout à cause du travail à temps partiel. Le combat continue. »

A la FN, tout change après 1966 : « L'usine a commencé à prendre en charge la lessive de nos tabliers, nous a fourni des sabots, des tenues, raconte Lucienne. Et la grève a aussi renforcé les liens entre nous. On avait vécu ça toutes ensemble, la solidarité était réelle. Ce n'est plus comme ça de nos jours ! »

Et, qu'on ne s'y trompe pas, vous n'entendrez pas Lucienne dire un mot de travers sur "son" usine : « La FN, c'est toute notre vie, c'est notre mère nourricière. S'il faut y aller demain, je fonce ! Il fallait travailler dur, mais on était heureux. » ■



Herstal se souvient

De nombreuses manifestations sont organisées à Herstal pour fêter dignement le cinquantième anniversaire de la grève des femmes. Une grande exposition historique "Femmes en colère", organisée au Pré Madame par la FGTB et la CSC, jusqu'au 25 mars (www.femmesencolere.be • 04 221 95 86); une exposition urbaine "Hers-

tal pendant la grève des femmes de la FN", conçue par le musée de Herstal sur le parcours entre la FN et La Ruche; une exposition urbaine mise sur pied par le Conseil Communal des Jeunes sur la question de l'égalité hommes-femmes en détournant d'anciennes affiches publicitaires des années 60.

Le centre culturel de Herstal coordonne aussi quantité d'actions, autour de la grève et du mois de la femme : expos, ateliers, spectacles, conférences.

Pour toute information :
www.herstal.be; 04 256 82 56.

Pour le centre culturel : 04 264 48 15.

Chers Herstaliens,
Chers amis de la Ville de Herstal,

Arrivé à la moitié du mandat de six ans de la majorité actuelle, mon souhait en tant que Bourgmestre est de continuer à être à votre écoute et à agir pour l'intérêt général. Notre volonté est de recentrer notre action et nos moyens sur une série de thématiques fondamentales pour le bien-être de chaque Herstalien. Dès lors, le Collège a lancé toute une série de plans d'actions qui vont continuer à s'égrener tout au long de l'année 2016.

Le premier a été consacré à la propreté publique et a permis de rassembler l'ensemble des acteurs et habitants autour d'une pro-

blématique qui nous concerne tous. D'autres plans vont suivre, sur la jeunesse, la culture, la sécurité ou la qualité de l'habitat notamment. Ce sont des centaines d'actions concrètes et des moyens renforcés qui seront mis en œuvre d'ici la fin de la législature. Notre détermination à faire de Herstal une ville plus attractive, fière d'elle-même et où il fait bon vivre est totale.



Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

Chers Amis herstaliens,

Tout d'abord, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente année 2016. Beaucoup de choses ont été faites en 2015 mais je soulignerai deux réalisations importantes :

- La conclusion de notre portefeuille de projets FEDER 2010-2015 (place Jean Jaurès et Pôle Marexhe) : ce sont près de 16,5 millions d'euros qui ont été dépensés dans les temps impartis pour l'amélioration du cadre de vie et de l'image de la Ville.
- Le Centre administratif La Ruche. Ce n'est déjà pas habituel dans la carrière d'un Secrétaire communal de voir construire un nouvel

Hôtel de Ville, mais de cette ampleur, c'est pratiquement du jamais vu. De plus, nous y avons déménagé en limitant au strict minimum les désagréments pour les usagers !

L'année 2016 s'annonce également pleine de défis, de challenges et de projets pour améliorer encore le bien-être de tous les Herstaliens.



Le Directeur général,
Patrick Delhaes

MON QUARTIER PLUS PROPRE...

La propreté, cela nous concerne tous. Tous, nous voulons vivre dans un environnement propre, sain, agréable. Et tous, nous pouvons y contribuer. Depuis plusieurs années, la Ville de Herstal consacre des moyens humains et matériels importants pour nettoyer et embellir notre ville. Mais, dès 2016, le Collège communal a décidé de mettre les bouchées doubles. A l'initiative du Bourgmestre Frédéric **Daerden** et de l'Echevin de l'Environnement Thierry **Willems**, la Ville s'est ainsi dotée d'un "Plan d'actions pour la propreté" fort d'une trentaine d'actions concrètes, notamment des investissements en matériel et en personnel.

Mais la mesure-phare de ce plan d'actions, c'est l'opération "Mon quartier + propre", qui a été lancée au mois de janvier et qui se focalisera, chaque mois, sur un quartier différent de la commune.

Dans chaque quartier, une brigade mixte "Environnement/Police" de la Ville effectue d'abord une "visite technique", pendant plusieurs jours, pour repérer les problèmes de propreté et les comportements inadéquats. Une rencontre avec la population est ensuite organisée (voir le tableau) afin d'écouter vos demandes et vos idées en propreté publique.

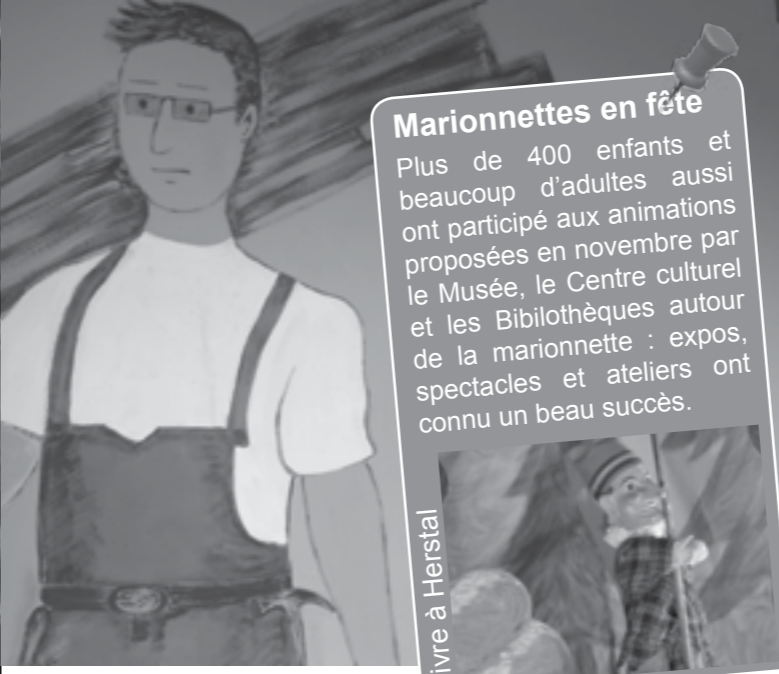
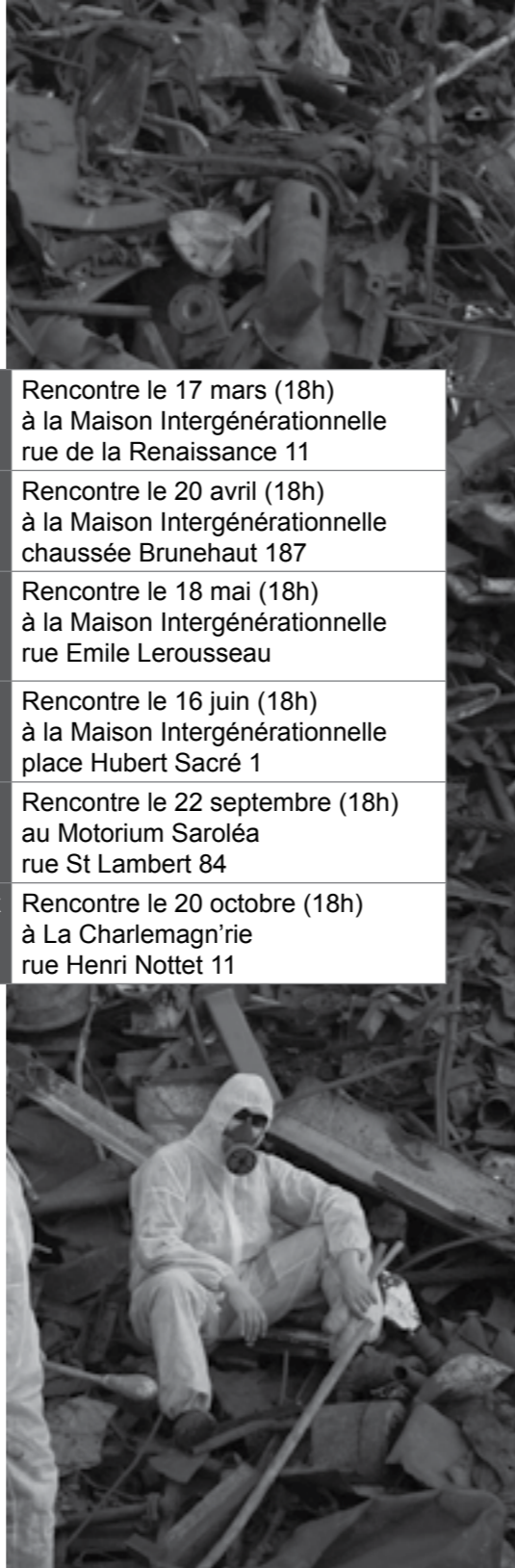
Planning

Mars	Milmort	Rencontre le 17 mars (18h) à la Maison Intergénérationnelle rue de la Renaissance 11
Avril	Vottem	Rencontre le 20 avril (18h) à la Maison Intergénérationnelle chaussée Brunehaut 187
Mai	Liers	Rencontre le 18 mai (18h) à la Maison Intergénérationnelle rue Emile Lerousseau
Juin	Préalles Haut	Rencontre le 16 juin (18h) à la Maison Intergénérationnelle place Hubert Sacré 1
Septembre	Marexhe • Gare	Rencontre le 22 septembre (18h) au Motorium Saroléa rue St Lambert 84
Octobre	Basse Préalles • Rogivaux	Rencontre le 20 octobre (18h) à La Charlemagn'rie rue Henri Nottet 11

Grâce aux enseignements de la visite technique et de la rencontre, une grande opération de nettoyage est alors menée dans le quartier. Un volet répressif est également mis en place, afin de punir les comportements nuisibles à la qualité de la vie de tous les citoyens.

Si vous voulez que votre ville soit plus propre, c'est donc le moment d'agir : en participant aux rencontres, en informant votre administration, mais aussi en respectant les consignes de tri, nettoyant votre trottoir, utilisant les poubelles publiques. ■

Informations complémentaires au numéro vert 0800/13 546 ou sur www.herstal.be.



Marionnettes en fête
Plus de 400 enfants et beaucoup d'adultes aussi ont participé aux animations proposées en novembre par le Musée, le Centre culturel et les Bibliothèques autour de la marionnette : expos, spectacles et ateliers ont connu un beau succès.

Vivre à Herstal



ATELIER 4040

Former aux métiers de la construction : ça marche !

C'est grâce à l'aide du Fonds Social Européen (FSE) que le CPAS de Herstal lançait en 2010 l'"**Atelier 4040**", un projet de formation aux métiers de la construction pour demandeurs d'emploi. Et ce n'est pas pour rien que l'aide du FSE (la moitié du budget annuel de 300.000 euros pour 2015) a été prolongée pour la programmation 2014-2020 : environ 70% des stagiaires formés au sein de l'atelier effectuent une sortie positive, via une remise à l'emploi ou une formation qualifiante.

Dans l'aile de l'ancienne résidence Louis Demeuse, entièrement rénovée par les stagiaires, où se trouve l'atelier, ça "turbine" ferme : on peint, on maçonne, on s'active dans la menuiserie, sous le regard attentif des formateurs. « Nous proposons des formations en maçonnerie, peinture et menuiserie,

explique Sandra **Marano**, assistante sociale chargée du projet au CPAS de Herstal. Ceci grâce à deux formateurs polyvalents ayant une grande expérience du milieu de la construction. Les stagiaires effectuent des exercices pratiques dans nos locaux, et sont placés en situation réelle sur chantiers via des partenariats divers. »

L'Atelier prend en charge 18 stagiaires simultanément et en moyenne 50 à 70 stagiaires durant une année. Et ce pour des durées de stage très variables : « Pour les 18-25 ans, l'idée est de favoriser leur orientation vers des contrats "RAC", c'est-à-dire un régime d'apprentissage dans la construction, reprend Sandra **Marano**. Pour les plus de 25 ans, nous proposons une formation plus complète qui peut durer un an. Nous accueillons également des primo-arrivants qui doivent aussi être alphabétisés. »

Certains stagiaires sortant parfois de parcours de vie difficiles, le parcours de formation développé à l'Atelier 4040 est totalement individualisé. On y propose, selon les cas, des stages en entreprises, une remise à niveau en français et mathématiques, des cours théoriques pour le permis de conduire, etc.

« Certains stagiaires font vraiment du bon boulot, explique Pascal, formateur à l'atelier après une carrière de vingt ans dans la construction. Ca dépend fort de leur motivation mais dans la plu-

part des cas, elle est grande. Certains se sont d'ailleurs installés comme indépendants. »

Avec seulement une assistante sociale chargée de projet, deux formateurs, une employée administrative ainsi qu'un budget somme toute modeste, l'Atelier 4040 fait donc de l'excellent boulot, qui ne passe pas inaperçu : « La liste d'attente est très longue parce que le bouche-à-oreille fonctionne très bien », dit Sandra **Marano**. Mais toute inscription est prise en considération : sandra.marano@cpasherstal.be ou 04 240 67 52. ■



Votre police vous informe

Bientôt les beaux jours ! Vous allez peut-être organiser une **manifestation ouverte au public**. Dans ce cadre, vous devez savoir qu'il existe une procédure à suivre préalablement à l'organisation. Une **autorisation** est nécessaire si la manifestation se déroule **en plein air**. Attention, les festivités sous chapiteau sont considérées comme étant en plein air. Une **déclaration** est suffisante si l'événement se déroule **dans un lieu clos et couvert**, par exemple dans une

salle de réception. Suite à une demande d'autorisation ou de déclaration, une analyse de risques est effectuée par les services de Police et le service Sécurité de la Ville. Il s'agit d'assurer au mieux la sécurité des citoyens et de veiller à l'ordre public sur le territoire. Selon les cas, on pourra vous demander d'exécuter des mesures de sécurisation, d'encadrement, de nettoyage, etc. Parfois, une visite préalable



Police

sur les lieux des services compétents sera obligatoire.

En pratique, un modèle de déclaration est disponible sur le site www.herstal.be. Une version papier est disponible à l'hôtel de police sis rue Pépin 20 à 4040 Herstal. Vous pouvez aussi vous adresser à la Ville : ville@herstal.be ou 04 256 82 51. Cette démarche doit être effectuée au minimum 90 jours avant la manifestation.

Une soupe plus que parfaite
Pour une première, c'est une franche réussite. Le concours de réalisation de soupes organisé par le Plan de Cohésion Sociale et Herstal en Couleurs fut un beau moment de partage et de convivialité et les participants et spectateurs se sont régalés avec des breuvages plus savoureux les uns que les autres !



Vivre à Herstal

LE MONDE EN DANSANT

Portrait de Francis Demarteau

Les 1^{er}, 2 et 3 avril prochains, le théâtre du Trianon à Liège accueille la revue "Plaisir". Un spectacle de Music-Hall type "Lido" ou "Moulin Rouge" avec costumes, plumes et paillettes, chansons, danses et jolies filles. Particularité : la revue a été entièrement créée par un gars de chez nous, Francis Demarteau, Herstalien pur jus de 56 ans qui s'est offert une formidable réputation internationale comme patineur, danseur et chorégraphe et qui parcourt le monde depuis quarante ans pour vivre sa passion.

« Tout a commencé à l'école de glace de Coronmeuse, que j'ai intégrée à 5 ans, explique-t-il. J'ai été cinq fois champion de Belgique de patinage, en solo et en couple avec ma sœur. J'ai aussi participé à des championnats d'Europe et du Monde. Le patinage était ma passion. »

A 17 ans, Francis est engagé par la célèbre troupe "Holiday On Ice" et va vivre onze années trépidantes comme patineur soliste. « C'était merveilleux. J'ai parcouru le monde entier, vivant sur la route au milieu de 24 nationalités différentes. Faire les choses que j'aimais le plus au monde, patiner et voyager, en étant payé pour : il n'y a pas mieux. »

Francis travaille ensuite pendant cinq ans au Lido de Paris, qui propose dans sa revue une attraction sur glace : deux

spectacles par jour, 7 jours sur 7 : « On travaillait dur, mais c'était magique ».

Ensuite débute sa seconde carrière : celle de chorégraphe et metteur en scène. Pour Holiday On Ice, à nouveau, mais aussi, parallèlement, pour des spectacles non patinés, en Corée du Sud, au Kenya, à Monaco, au Mexique, pour le cirque Bouglione à Paris, au Parc Astérix. Aujourd'hui, il partage son temps entre l'Amérique du Sud, où il est le directeur artistique d'un spectacle itinérant et ses divers engagements à travers le monde. Chose étonnante, avec son spectacle "Plaisir", il va, pour la première fois de sa vie, présenter son travail chez lui !

« J'ai vécu toute mon enfance rue Laixheau, ma maman habite toujours à Herstal et j'y passe le plus de temps possible. Ça fait quarante ans que je vis sur la route mais Herstal, c'est chez moi. Ce sera magnifique de permettre à mes amis de Liège et Herstal de voir enfin mon travail. »

Infos et réservations pour la revue "Plaisir" au 04 342 40 00.

Vous le savez : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ! Du coup, et si, plutôt que de jeter, vous donniez certains des objets dont vous n'avez plus l'usage ? Grâce à Intradel, avec le soutien de la Wallonie et la Province de Liège, la Ville de Herstal vous propose une solution en mettant à votre disposition trois "Give-Box". La Give-Box est un lieu de libres-échanges gratuits. Chacun peut y déposer un objet dont il n'a plus besoin, en bon état de fonctionnement: les jeux des enfants qui ont grandi, les vêtements que vous ne mettez plus, vos livres déjà lus, votre ancienne vaisselle, etc. Et chacun peut y prendre, gratuitement et sans obligation de donner en échange, un objet qui lui plaît. La Give-Box contribuera à leur donner une deuxième vie : la faire vivre, c'est refuser la surconsommation et favori-



Foire des Métiers de bouche
C'est chaque année un peu plus pro, c'est chaque année un peu plus réussi. Fin novembre, on s'est régalé, dans une ambiance festive et conviviale, à la Foire des Métiers de Bouche, qui met à l'honneur les producteurs, artisans et restaurateurs de notre ville.

Vivre à Herstal

Le coin de l'environnement

ser l'économie collaborative. Découvrez les trois Give-box installées à Herstal: à la maison intergénérationnelle de Pontisse, avenue de la Cité Wauters, à la maison intergénérationnelle de Milmort, rue de la Renaissance 11 à Milmort et dans la cour de l'asbl La Charlemagn'rie, rue Henri Nottet 11.

Pour toutes infos complémentaires : N° Vert 0800 13546 ou herstal@herstal.be

LES ECHOS

Les décisions du Conseil communal

En novembre

Lors de sa séance du 30 novembre, le Conseil communal a d'abord observé quelques instants de recueillement à la mémoire des victimes des attentats de Paris, et en particulier à celle de Elif Dogan, native de notre ville où elle a longtemps résidé avec sa famille. Un hommage a également été rendu à Auguste Pinet, ancien Echevin des Finances de la Ville, décédé le 14 novembre à l'âge de 90 ans.

Le Conseil a ensuite pris acte de la démission de M. Ayhan Aktürk (PS) de son mandat de Conseiller. Il a donné mandat au Collège de se constituer partie civile dans le cadre d'un procès pour vol à l'antenne administrative de Vottem en avril 2015. Il a donné son accord unanime pour passer un marché pour l'excavation et le traitement de terres polluées dans le dossier de rénovation urbaine du "Pôle Hayeneux".

Le Bourgmestre Frédéric Daerden a ensuite présenté aux Conseillers un document sur "L'enseignement communal comme outil d'insertion et d'émancipation", rappelant les bons résultats de notre enseignement communal (+12% d'élèves depuis 2011) et les nombreux projets de co-éducation mis en place dans nos écoles autour d'une dynamique école-famille-ville.

Le Bourgmestre a également répondu à une question orale du Conseiller PS Cédric Lemeunier sur les conséquences attendues des politiques fédérales sur les finances communales. Le Bourgmestre a ainsi regretté qu'un enrôlement tardif par le fisc laisse augurer d'un manque à gagner de près de 2,2 millions d'euros dans le compte communal de 2015.

Le Conseil a aussi voté à l'unanimité la création par le CPAS d'une Initiative Locale d'Accueil au profit des migrants et il a octroyé une subvention à sa régie communale autonome Urbeo. Il a par ailleurs acté la renonciation à son contrat du concessionnaire désigné pour exploiter la cafétéria de la piscine communale.



Divers travaux de réfection de voiries et d'égouttage ont été lancés ou prolongés (rue Provinciale, rue Christophe, Pôle Marexhe notamment) ainsi que la réfection de la piste d'athlétisme de la plaine Emile Muraille.

En décembre

Un nouveau Conseiller communal a prêté serment lors de la séance du 21 décembre: Claudio Podorieszsch, 61 ans, remplace désormais au sein du groupe PS le Conseiller démissionnaire Ayhan Aktürk. Lors de la même séance, Bruno Pacolet a été élu en remplacement de M. Podorieszsch au sein du Conseil de l'Action Sociale.

Le Conseil a ensuite, à l'unanimité, décidé le report à une séance ultérieure de l'examen d'une ordonnance de police réglementant dans un périmètre déterminé les heures de fermeture des débits de boissons. Ceci fait suite, selon le Bourgmestre Frédéric Daerden, à un "échange instructif" avec les cafetiers: « Notre volonté est inchangée et motivée par le souci de la qualité de vie des riverains. Mais nous souhaitons nuancer notre propos et veiller à la viabilité des établissements. Nous reviendrons devant le Conseil avec un règlement amélioré. »

Le Conseil a également adopté, sans les voix de l'opposition, le budget communal pour l'exercice 2016 (voir ci-contre). Le budget de la zone de police a également été adopté, avec abstention du MR et de Eric Jadot, alors que le PTB votait contre.

"Votre" budget

Tel que voté par le Conseil de décembre, le budget ordinaire de la Ville de Herstal identifie 55,948 millions de dépenses. Pour vous donner une idée de la nature ces dépenses, sachez que si la Ville disposait dans son portefeuille d'un billet de 100 euros, elle en utiliserait 45,6 pour payer son personnel, 13,3 pour son fonctionnement au quotidien, 11,8 pour la zone de police, 9,1 pour rembourser et payer les intérêts de sa dette et 8,2 pour le CPAS. Le solde est constitué d'autres transferts (pompiers, Intradel, Urbéo, pensions, etc.). Quant aux recettes, elles s'élèvent à 56,148 millions. D'où viennent-elles ? Pour obtenir le billet de 100 euros dépensé plus haut, la Ville reçoit 39,28 euros d'additionnels à l'Impôt des Personnes Physiques et au Précompte Immobilier, 23,75 euros du Fonds des Communes, 11,4 euros via ses diverses taxes et redevances, 4,95 euros grâce aux prestations payantes qu'elle effectue et 2,9 euros de dividendes des intercommunales. Le solde est surtout composé de divers subsides (crèche, PCS, aide à l'emploi) et réductions de charges patronales.

La Ville prévoit donc de dépenser en 2016 un peu moins qu'elle ne gagnera et de dégager un boni de 200.000 euros. En tout, elle disposera ainsi de 2,4 millions de "bas de laine".

Quant au budget "extraordinaire", celui qui sert à effectuer des investissements de long terme et des grands projets, il s'élève à 18,43 millions d'euros, principalement financés par l'emprunt et des subsides.

HERSTAL GÂTE SES SPORTIFS !



Tous les Herstaliens ne se rendent sans doute pas compte à quel point notre Ville gâte ses sportifs. Au niveau des infrastructures, l'inauguration du nouveau hall "Michel Daerden" (voir ci-dessous) a complété une offre déjà remarquable. En dix années à peine, Herstal s'est dotée de trois outils flamboyants neufs. La piscine communale, totalement rénovée en 2006, accueille un peu plus de 100.000 utilisateurs chaque année. Le hall "La Préalle", inauguré en 2007, est une infrastructure d'une qualité exceptionnelle qui permet à 220.000 sportifs de pratiquer chaque année quantité de disciplines : basket, badminton, mini-foot, handball, judo, karaté, danse, kaérobic, krav maga, kick-boxing, tennis de table, athlétisme, escalade. Avec les 112.000

sportifs attendus dans le nouveau hall Michel Daerden, le bilan est exceptionnel. Et il y a encore des projets dans les cartons : nouveau boulodrome à l'espace Hayeneux (pour la fin de l'année 2017), construction de nouveaux vestiaires et d'un nouveau bâtiment à côté du hall "La Préalle" avec salle de fitness et de remise en forme et salle de danse.

« Avec tout ça, la ville est parée pour des années, sourit l'Echevin des Sports, Franco Ianieri. Mais les infrastructures, ce n'est pas suffisant. Moi, j'ai voulu créer une véritable politique sportive à Herstal. Depuis que je suis arrivé, le budget annuel des Sports a été multiplié par vingt-cinq ! »

La philosophie de cette politique sportive, c'est "Le sport pour tous". *« Il faut que tout le monde puisse faire du sport et que l'argent ne soit pas un obstacle, souligne l'Echevin. C'est une vision sociale. Le sport, c'est bon pour la santé, pour se faire des amis, ça peut empêcher certains jeunes de faire des bêtises. »*



Inauguré le 13 novembre dernier, le hall Michel Daerden dispose d'un grand plateau de 44 mètres sur 22, qui est utilisé par les écoles de Herstal, les nombreux clubs de mini-foot, un club de volley et deux clubs de handball. Le plateau est garni de gradins pouvant accueillir 300 spectateurs et plusieurs événements d'envergure internationale y sont déjà annoncés (en boxe, aikido, billard). Outre le grand plateau, le hall est doté d'une plus petite salle polyvalente qui accueille principalement des

arts martiaux. Une deuxième salle est réservée au Billard Club Herstalien, qui compte 80 pratiquants. En tout, on attend dans le nouveau hall, environ 112.000 sportifs par an, soit 2.450 par semaine.

Le hall dispose de panneaux photovoltaïques, de vestiaires, d'une cafétéria gérée par les clubs sportifs et d'un grand parking de 135 places. Les travaux de construction de l'infrastructure ont coûté en tout 4,021 millions d'euros, dont 2,65 millions de subsides

Cette philosophie on la retrouve dans l'"Ecole communale des Sports". Celle-ci permet aux enfants âgés de 9 à 14 ans de pratiquer des sports, deux fois par semaine, pour à peine 30 euros par an. Ce programme complète celui de l'"Académie provinciale des Sports" : ici, ce sont des enfants de 5 à 11 ans qui peuvent suivre trois modules de 8 jours d'initiation sportive.

Plus original : Herstal a développé un "Pass Sport Seniors" pour les plus de 55 ans sans emploi. Le Pass leur permet de pratiquer, trois fois par semaine, des activités sportives adaptées avec l'encadrement de moniteurs. 125 Herstaliens en profitent chaque année.

Herstal a également souhaité maintenir, malgré l'arrêt des subsides wallons, le programme des "Chèque-sports", qui offre des primes de maximum 100 euros aux revenus modestes pour payer une cotisation à un club sportif, le matériel, etc. La Ville distribue ainsi chaque année, sur fonds propres, 37.000 euros de chèques sport aux sportifs herstaliens de 6 à 18 ans. Enfin, la Ville délivre chaque année des mérites sportifs, des primes à ses sportifs et clubs de haut-niveau, des subsides à ses clubs pour l'achat de matériel et d'équipement sportif et des subventions pour les équipes jeunes pratiquant le football.

Bref, vous n'avez plus d'excuses pour rester à pantoufler à la maison ! ■

Pour toute info : sports@herstal.be ou 04 256 82 80.

régionaux. Pour en assurer le fonctionnement au quotidien huit nouveaux emplois ont été créés.

Situé rue de l'Abattoir, le hall est très aisément accessible en voiture depuis le boulevard Zénobe Gramme et une nouvelle voirie le reliera bientôt au centre administratif de La Ruche tout proche. Un cheminement piéton permet déjà de rejoindre le hall en quelques minutes depuis la place Jean Jaurès ou la piscine communale.

N° d'accueil du hall : 04 264 57 35.